Horaires de la journée

associationdesamis@oratoire-dijon.fr

Talon à renvoyer à

ASSOCIATION des AMIS de L'ORATOIRE DE DIJON

17, bd JEANNE D'ARC

21000 DIJON

dès 9h00 Accueil 9h30

Enseignement Suivi d'un temps de prière silencieuse

et de la possibilité de recevoir le sacrement de la Réconciliation

Eucharistie 11h30

suivie du repas en silence

13h15 Adoration à la chapelle

13h45 Enseignement

> Suivi d'un temps de prière silencieuse et de la possibilité de recevoir le sacrement de la Réconciliation

14h30 Silence

15h20 Adoration commune

(intercession, prière finale)

16h Fin

> Lieu: Maison diocésaine 9, boulevard Voltaire - Dijon

Liane 3 : Arrêt Voltaire Liane 6 : Arrêt 30 octobre

Bus 11 : Arrêt Lycée H. Fontaine

Vivement conseillés aux Dijonnais, pour cause de parking limité

Retraites d'un jour 2023-2024



« Je crois que mon Sauveur est vivant et qu'au dernier jour, je surgirai de la terre » (Jb 19,25)

Retraite sur les fins dernières

1er mardi du mois (voir calendrier) 9h30—16h Maison diocésaine 9, boulevard Voltaire - Dijon



Si vous désirez une journée de prière à l'écoute de Dieu, ces journées de retraite sont pour vous

- Les horaires : pour une participation fructueuse à cette journée, nous vous demandons d'arriver avant 9h30 et de ne quitter qu'à 16h
- La participation aux frais : 19 €, selon possibilités (ceux qui peuvent donner plus aident ceux qui donnent moins).
 - Ce prix comprend le déjeuner. Le bénéfice est reversé à la Congrégation de l'Oratoire. Ilcontribuera cette année à l'accueil d'un novice qui est entièrement à charge de la Congrégation (frais de formation et de protection sociale)

On peut s'inscrire sans prendre le repas : 4 €

• L'inscription est **obligatoire** chaque mois ; vous pouvez la faire : soit le jour de la récollection précédente, en cochant votre nom sur le listing ; soit en prévenant **une semaine avant** par mail ou téléphone :

Marie-Pierre BARNAY mp.barnay@gmail.com 03 80 38 18 85 ou 06 21 55 64 18

Merci de bien respecter ce délai

« Je crois que mon Sauveur est vivant, et qu'au dernier jour, je surgirai de la terre »

Pour cette année, 2023-2024 les Pères de l'Oratoire vous proposent d'envisager les fins dernières. Quand nous renouvelons chaque dimanche la profession de foi de l'Eglise, nous redisons croire en la résurrection des corps et à la vie éternelle. Cette année est l'occasion de nous réapproprier cette espérance du monde à venir.

Mardi 3 octobre 2023

« Nous sommes citoyens des cieux » (Ph 3, 20) Vers quoi allons-nous?

Mardi 7 novembre 2023

« Chacun rendra compte à Dieu pour soi-même » (Rm 14,1 2) Le jugement. La fin des temps

Mardi 5 décembre 2023

« Nous serons semblables à Lui » (1 Jn 3, 2) Qu'est-ce que le Ciel ? Voir Dieu

Mardi 9 janvier 2024

« La salle des noces fut remplie de convives » (Mt 22, 10) La communion des saints. Les défunts

Mardi 6 février 2024

Le dernier ennemi, c'est la mort » (1 Co 15, 26) La mort, conséquence du péché

Mardi 5 mars 2024

« La création gémit dans un travail d'enfantement » (Rm 8, 22) Vers le monde nouveau et le Ciel nouveau

Mardi 9 avril 2024

« Lui qui transformera nos pauvres corps à l'image de son corps glorieux » (Ph 3, 21) La résurrection de la chair

Mardi 7 mai 2024

« Celui qui mange ma chair aura la vie éternelle et moi je le ressusciterai au dernier jour » (Jn 6, 54) L'Eucharistie et l'Assomption

Inscription

Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone	
Email	
☐ S'inscrit aux retrair pour l'année 2023-202	24
_	ègle à chaque journée de retraite
☐ S'inscrit à l'envoi p des retraites d'un jou	-
☐ S'inscrit à l'envoi r	nail des textes
des retraites d'un jou	r (15 €)
☐ Demande à adhére	er à l'association
des Amis de l'Oratoir	e de Dijon
30 € par personne,	
50€ pour un couple,	
10 € pour étudiant ou chôn TOTAL	neur

Chèque à l'ordre de : « Association des Amis de l'Oratoire de Dijon »

N.B. Vos données personnelles sont enregistrées dans un fichier informatique à des fins de gestion administrative de l'association. Elles sont conservées le temps de votre adhésion à celle-ci. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ces informations ; pour l'exercer, adressez votre demande au siège de l'association par lettre ou par courriel. La participation aux Retraites d'un jour font également l'objet d'un enregistrement dans un fichier informatique.